

# L'INTERSYNDICALE OBTIENT DES AVANCÉES SUR LES NOTES CHARGÉ·S DE CLIENTÈLE ET CHARGÉ·ES DE CLIENTÈLE REMPLAÇANT·ES



## MAINTENONS LA PRESSION FACE À LA POSTE GRÂCE À L'INTERSYNDICALE : PÉTITION ET APPEL À LA GRÈVE LE 2 AVRIL 2024, LA POSTE ANNONCE L'ABANDON DES NOTES CC ET CCR DE JANVIER 2024

### MAIS

#### Une nouvelle note vient d'être publiée !

L'objectif affiché de La Poste reste la **MOBILITÉ** à tout va des chargés·es de clientèle avec :

→ « Volontariat » mais pas pour tout : et si personne ne l'est ? (déjà annoncé pour les CC : déplacements à +de 20 km obligatoires pour atteindre 35h hebdomadaires)

→ Compensation partielle de la rémunération : la 1ère année, et après ? (déjà annoncé : les CC et CCR faisant moins de 20 km dans leur secteur ne percevront aucune prime)

(déjà annoncé : disparition de la prise en charge du repas en zone 3 et mesures annuelles de sur-majoration des IK)

→ Un Bilan promis par la direction fin 2024 « fantôme », qui n'est pas mentionné dans la note, qui conclura à ne pas en douter à la mobilité intersecteur pour tous face au risque de démission de nombreux CCR.

#### En résumé :

Les CC deviennent les remplaçant·es dans les secteurs.

Les CCR deviennent les remplaçant·es intersecteur.

Les conditions de travail se dégradent pour tous.

**LES PROBLÈMES DE FOND RESTENT LES MÊMES :**  
**Sous-effectif chronique, surcharge de travail et rémunération en berne.**

### Pour le 2 avril, l'intersyndicale FO, CGT, SUD et CFTC maintient la grève et revendique :

L'abandon de la nouvelle note et l'ouverture de négociations pour valoriser le travail des Chargés·es de Clientèle et des Chargés·es de Clientèle Remplaçant·es par un recrutement pérenne à la hauteur des postes vacants, un meilleur salaire et une réelle amélioration des conditions de travail pour une réelle qualité de vie au travail.